

ENGAGEMENT ETUDIANT

Valorisation personnelle et professionnelle

MATTHIEU LE GRIGNOU L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Mathieu Le Grignou, diplômé d'un BTS en management des unités commerciales, a complètement changé de voie pour s'orienter vers le social. Aujourd'hui volontaire à l'Arche, une association qui accompagne des personnes en situation de handicap mental, il croise beaucoup d'étudiants qui s'engagent de façon associative dans le cadre de leurs études.



"L'association prend régulièrement en stage des étudiants, qui suivent généralement des études d'Aide Médico-psychologique, d'AES, de moniteur éducateur ou d'éducateur spécialisé", explique-t-il. "Cet engagement est tout à fait compatible avec les études, d'autant plus quand il s'agit de stages. Ça leur apporte non seulement de l'expérience, mais c'est surtout une occasion de se confronter à la réalité des métiers auxquels ils se destinent. Par exemple, ceux qui suivent des études d'éducateur spécialisé ont la possibilité de passer du temps en foyer d'accueil avec des missions qui peuvent être utiles dans le cadre de leur formation. Les moniteurs éducateurs seront davantage orientés vers l'accueil de jour. Les retours sont généralement positifs, car ils sont contents d'avoir partagé ce temps avec nous, et qu'ils peuvent ensuite valoriser cette expérience auprès de leurs futurs employeurs. En dehors des études, ça montre une volonté d'engagement et de sérieux, et il y a beaucoup d'autres domaines dans lesquels ils peuvent s'engager : je connais un étudiant en histoire qui a fait un service civique dans un musée... C'est vraiment une bonne façon de se former et de se confronter à la réalité du terrain".

L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

35% des étudiants de 18 à moins de 30 ans sont bénévoles. C'est une forme d'apprentissage qui se combine avec les apprentissages en formation pour avancer dans son parcours tout au long de sa vie.

Venez rencontrer des étudiants engagés et comprendre l'intérêt de ces expériences. Vous trouverez de l'information sur les possibilités d'engagement



QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ? UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

INDEMNISÉ

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

DANS 9 DOMAINES D'INTERVENTION

Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. (retrouvez au salon l'association Croix-Rouge française - stand H01 dans le petit Hall pour plus d'information).

En savoir + : www.service-civique.gouv.fr

UNE IDÉE POUR PLUS TARD, EXPÉRIENCE DE TRAVAIL EN COURS D'ÉTUDE : LE SERVICE CIVIQUE

Vous envisagez cette modalité de formation après votre bac général. Le service civique est un dispositif qui permet à tout jeune de 16 à 26 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois (autour de 8 mois en moyenne actuellement) à raison de 24 à 35 heures par semaine pour une mission d'intérêt général. Pendant cette période, le volontaire perçoit chaque mois une indemnité de l'État et un complément de son association pour un total d'environ 570 euros. Le statut de volontaire, proche de celui du bénévole associatif, est compatible avec celui d'étudiant. On peut aussi travailler en complément. (retrouvez au salon le stand B20 service civique présenté par la Ligue de l'enseignement).

Lolita, 26 ans, ancienne volontaire à la Ligue de l'Enseignement, sur une mission de web-reportage pour le Pôle Éducation Culture :

Cette mission avait-elle un rapport avec ton projet professionnel ?

Ma mission n'avait a priori aucun rapport avec mon projet professionnel, ni même avec mes études puisque j'ai fait un master "chargé-e d'études sociologiques" et un master "genre et politiques sociales". J'aimais bien la photographie et je suis assez à l'aise avec l'écriture. Cela m'a néanmoins permis de découvrir le milieu associatif et d'être plus à l'aise à l'oral. D'autre part, j'ai travaillé sur le projet filles/garçons la mixité sex'prime, ce qui collait assez bien avec mes études et mes centres d'intérêt (l'égalité femmes/hommes).

Que fais-tu maintenant ?

Après mon contrat de volontaire, j'ai entamé un travail sur l'insertion professionnelle des femmes au Conseil général des Côtes d'Armor. J'y suis toujours actuellement mais je travaille sur la mise en place d'un observatoire territorial.

Avec le recul, que peux-tu dire de cette expérience ?

J'en garde un bon souvenir, parce que j'ai rencontré des personnes super là-bas.

C'était vraiment une bonne idée de faire un service civique car cela m'a permis de découvrir le milieu associatif, de prendre du temps pour les autres et de valoriser leur travail. Ça m'a aussi permis de rencontrer du monde, de prendre de l'assurance et d'acquiescer de l'expérience.

Recommanderais-tu cette expérience à d'autres jeunes ?

Oui, je la recommanderais car c'est une très bonne expérience qui permet d'entrer en douceur dans le monde du travail.

Le Service Civique est un très bon moyen de se faire de l'expérience et de se rendre utile aux autres.

